



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4882 - LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

51^E ANNIVERSAIRE DE LA GUINÉE-BISSAU

Hommage pathétique de Denis Sassou N'Guesso aux héros de l'émancipation africaine



Le président Denis Sassou N'Guesso délivrant son message

Invité par son homologue Umaro Sissoco Embaló aux festivités de l'anniversaire de Guinée-Bissau, le président Denis Sassou N'Guesso a été honoré de prendre la parole à cette occasion solennelle. Dans son allocution, le chef de l'Etat congolais, dont les relations d'amitié avec son hôte sont exemplaires, s'est félicité de l'accueil qui lui a été réservé à Bissau. Évoquant le souvenir du fondateur du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, Amilcar Cabral, héros des premières heures de la lutte de libération de son pays et de l'Afrique, Denis Sassou N'Guesso a célébré un homme courageux et attaché à ses engagements. Et il a en même temps égrené la longue liste des dignes fils d'Afrique dont certains comme Cabral ont payé de leur vie pour la défense de la cause africaine.

Page 5

CROISSANCE DURABLE

La SFI cible les secteurs prioritaires



Sergio Pimenta/DR

En séjour à Brazzaville où il s'est entretenu avec quelques membres du gouvernement dont le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, le vice-président Afrique de la Société financière internationale (SFI), Sergio Pimenta, s'est engagé à œuvrer pour le compte de cette institution à accélérer les investissements dans le développement des secteurs

prioritaires et l'appui aux petites et moyennes entreprises, notamment l'entrepreneuriat féminin congolais. Membre du Groupe de la Banque mondiale, la SFI est la principale institution mondiale de développement axée sur le secteur privé dans les marchés émergents. Elle utilise son capital, son expertise et son influence pour créer des marchés et des opportunités dans plus de cent pays.

Page 9

COOPÉRATION

Brazzaville et Kinshasa se penchent sur les défis sécuritaires

Les experts de la République démocratique du Congo (RDC) et de la République du Congo ont exprimé, à l'occasion de la 10^e session de la Commission spéciale mixte de défense et de sécurité qui s'est tenue à Kinshasa, leur volonté de veiller mutuellement sur les questions de sécurité à leur frontière. Co-présidée par le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, et le vice-Premier ministre de l'Intérieur de la RDC, Jacquemain Shabain Lukoo, cette session visait comme objectif la réaffirmation, par les deux parties, de l'engagement commun pris lors de la 9^e session concernant les défis sécuritaires à relever dans l'intérêt des deux peuples.

Page 2



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou

AFRIQUE

Moderniser les systèmes statistiques nationaux

Les gouvernements du continent sont ainsi invités à transformer et moderniser les systèmes statistiques nationaux pour un usage optimal des données officielles dans le domaine de l'éducation. Cette modernisation implique l'utilisation des statistiques et méthodes avancées de collecte de données, notamment celles ayant recours aux TIC et système de gestion de l'information statistique de sources administratives afin de refléter

avec précision la situation actuelle du système éducatif national. Dans une déclaration relative à la Journée africaine de la statistique célébrée ce 18 novembre sur le thème national « *Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins* », la ministre du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas,

a annoncé la mise en service le 25 novembre du Centre national de formation en statistique, démographie et planification avec deux parcours pour le premier cycle.

Page 7

Éditorial

Contrebande

Page 2

ÉDITORIAL

Contrebande

Ils profitent à plein du système ces derniers temps, en particulier du marché prospère de la vente du carburant. Alors que depuis plusieurs semaines, à Brazzaville, les stations-service sont asséchées et les longues files de véhicules en détresse se multiplient, les spéculateurs font preuve de beaucoup d'imagination.

Positionnés aux abords des rues, jeunes femmes et jeunes hommes – on les appelle communément des Kadhafi- vous hêlent, le pouce en mouvement, pour dire qu'ils détiennent le précieux liquide. Evidemment qu'ils ont de quoi vous aider à remplir votre réservoir.

De 775 FCFA, son prix à la pompe, le litre de super grimpe à plus de 1000 FCFA, pour le plus grand bonheur des trafiquants. Dans le besoin bien souvent, l'automobiliste pressé tient peu compte de la qualité du produit servi, quitte à en subir les conséquences.

Avec tous les périls inhérents au principe de la contrebande, il n'échappe à personne que l'essence, matière hautement inflammable, doit être conservée dans des conditions de sécurité optimales. Et il serait illusoire de croire que les revendeurs occasionnels fassent de ce préalable leur préoccupation. Autrement dit, ils courent et font courir à leur voisinage des risques qu'ils ne pourront assumer en cas d'incident grave.

Quant à savoir comment ces « Kadhafi » s'arrangent à trouver du carburant dès lors que les circuits officiels subissent des pénuries, les regards se tournent incontestablement vers ces mêmes canaux. L'occasion faisant le larron mais aussi les victimes si on peut dire. Et c'est cela le marché de la contrebande : irrégulier, impitoyable, surtout quand des complicités de jure ou de fait sont légion.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURITÉ

Les deux Congo préoccupés par les questions communes

Les experts de la République démocratique du Congo et ceux de la République du Congo ont passé en revue les questions communes de paix et de sécurité entre les deux Etats, à la faveur de la 10e session de la Commission spéciale mixte de défense et de sécurité, qui s'est tenue du 10 au 14 novembre à Kinshasa.

Les travaux étaient coprésidés par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local du Congo-Brazzaville, Raymond Zéphirin Mboulou, et le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières du Congo-Kinshasa, Jacquemain Shabain Lukoo. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figuraient l'évaluation des recommandations de la 9e session tenue en 2023 dans le district de Ngabé, dans le département du Pool (Congo-Brazzaville), ainsi que des questions d'actualité.

Dans son discours de clôture, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a appelé les participants à aller aux actions concrètes en vue de relever les défis de la sécurité entre les deux Congo. « Personne autre que nous mêmes ne pourrait décider ou faire à notre place ce que nous sommes convenus de faire nous-mêmes pour nos deux pays. Notre volonté politique commune devra se river sur les intérêts précis de nos peuples que nous avons le devoir de protéger », a-t-il déclaré.

Il s'agit, a-t-il poursuivi, d'un engagement pris ensemble et qu'il faille partager car c'est de ce même peuple qu'est due la légitimité; et le devoir envers celui-ci est de le servir sans limites. « Dans cette noble et généreuse ambition, dans ce devoir exaltant et passionnant, le gouvernement de la République du Congo



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a appelé les participants à aller aux actions concrètes en vue de relever les défis de la sécurité entre les deux Congo. « Personne autre que nous mêmes ne pourrait décider ou faire à notre place ce que nous sommes convenus de faire nous-mêmes pour nos deux pays. Notre volonté politique commune devra se river sur les intérêts précis de nos peuples que nous avons le devoir de protéger », a-t-il déclaré.

fera œuvre utile avec celui de la République démocratique du Congo afin de trouver des solutions à nos préoccupations, solutions qui soient à la hauteur de nos attentes », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a rassuré ses interlocuteurs de la disponibilité des autorités du Congo-Brazzaville d'échanger sur ce que les deux peuples ont en partage. « Puis-je vous rassurer davantage qu'un compte rendu de ces moments sera fait au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et j'espère autant pour votre part au président de votre pays, Félix An-

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MINÉRAUX DE DÉVELOPPEMENT

Le sable et les moellons susceptibles de contribuer au PIB

La production artisanale moyenne annuelle de sable aux environs de Brazzaville est estimée à 113 498m³ et celle des moellons à 86 984 m³. Des productions nécessitant une organisation de ce secteur d'activités pour une meilleure contribution au Produit intérieur brut (PIB).

Les statistiques ont été révélées à l'occasion de l'atelier de consultation des parties prenantes, dans le cadre de la finalisation de l'étude de base sur les minéraux de développement en République du Congo, organisé du 13 au 15 novembre à Brazzaville par le gouvernement en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Le conseiller à l'environnement du Pnud, Hollande Nziendolo, a rappelé que cette étude de base visait à fournir un diagnostic complet du secteur, en identifiant les potentiels, les défis ainsi qu'en adressant les recommandations concrètes pour structurer et rendre plus attractifs les investissements dans le secteur de la petite mine et carrière en République du Congo.

« Les minéraux de développement en République du Congo sont considérés comme étant des ressources stratégiques, à fort potentiel économique sur lesquelles se base l'industrie du ciment et de la construction mais encore sous-exploitées comparativement au potentiel existant. Pour les communautés, ils représentent un réservoir vital leur permettant de répondre aux besoins quotidiens des citoyens dans



Les participants/Adiac

le cadre du bien-être social et économique », a-t-il souligné. Il a rappelé que l'exploitation des ressources minières comporte des défis importants, notamment en matière de durabilité, de gouvernance et d'inclusivité. Selon le Pnud, cette étude de base devrait s'inscrire dans un cadre plus large du développement durable prenant en compte les impacts environnementaux, sociaux et économiques à long terme. Sans oublier les aspects liés à l'intégration de la dimension genre et vulnérabilité souvent négligés dans les différents exercices de planification nationale. « Il est donc primordial de rendre inclusive cette étude de base et

de proposer des stratégies inclusives qui tiennent compte des besoins et des contributions des femmes. Nous comptons sur votre expertise dans l'intégration d'une approche genre à la fois dans la gestion des ressources minières et dans les stratégies de valorisation des substances minières qui en découlent, à l'établissement des chaînes de valeurs et des marchés de distribution durable de sable, de gravier, des produits de décoration fabriqués à base de sable, du ciment et de l'argile », a poursuivi le délégué du Pnud à cet atelier, au nom de la représentante résidente, Adama-Dian Barry.

Représentant le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, le directeur général des Mines, Urbain Fiacre Opo, s'est réjoui de ce que le Congo est en voie de valider une étude de base sur les minéraux de développement. « Les travaux de la réunion de finalisation de l'étude de base sur les minéraux de développement qui s'ouvrent ce jour ont tout leur sens, d'autant plus que l'on s'achemine lentement et sûrement vers une formalisation effective de la filière des minéraux de développement en République du Congo », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que l'exploitation des minéraux de développement

impacte considérablement le développement durable même s'ils n'ont toujours pas reçu une attention soutenue à la hauteur de leur capacité à améliorer les moyens de subsistance. « Ces minéraux de développement sont souvent considérés à tort comme des matériaux à faible valeur, en raison du faible rapport prix-masse et de leur faible cours sur les marchés des matières premières. Ils constituent pourtant des intrants pour le développement économique national, à travers les infrastructures, l'industrie, l'agriculture... A titre illustratif, la production artisanale moyenne annuelle de sable aux environs de Brazzaville est estimée à 113 498m³ et celle des moellons à 86 984 m³. Ces productions justifient alors la nécessité d'organiser ce secteur d'activités pour une meilleure contribution au PIB », a plaidé le directeur général des Mines. Il a précisé qu'au regard de ses potentialités, le secteur des minéraux de développement pourrait devenir un levier de croissance, pourvoyeur d'importantes ressources financières en République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Eboueur ou Caterpillar?

Le suspense n'a pas duré longtemps. Du fait de ses multiples enjeux, l'élection présidentielle américaine du 5 novembre a, dans tous les cas de figure, mis en lumière le poids des États-Unis d'Amérique sur la scène mondiale. Elle vient de consacrer la victoire du républicain Donald Trump contre la démocrate Kamala Harris au terme d'un processus haletant duquel la nation américaine ne sort pas tout à fait indemne.

Au rythme où s'est déroulée la campagne électorale, à l'interne, les divisions entre les deux camps pourraient continuer à s'accroître. Mais le pays de l'Oncle Sam a su montrer avec une certaine grandeur qu'il n'est pas tombé dans des violences redoutées, globalement entre les « bons » et les « mauvais », selon les appartenances partisans des uns et des autres. Les invectives ayant émaillé la campagne électorale laisseront des traces que pourraient

surmonter les performances de la future nouvelle administration républicaine si elle fait preuve d'habileté.

À l'international, il est possible que les lignes de fracture en place entre les « justes » et les « injustes », selon l'angle considéré, subissent des revirements. En tout état de cause le monde a les yeux rivés vers l'Europe de l'Est perturbée par la guerre russo-ukrainienne et vers un Proche-Orient empêtré dans le conflit opposant Israël au mouvement du Hamas avec la crainte de sa régionalisation. L'homme de l'année ou de la situation est-il donc potentiellement le 47e président des États-Unis?

Victorieux quatre fois (couronnement chez les grands électeurs, vote populaire acquis, majorité au Sénat et à la chambre des Représentants), Donald Trump a les coudées franches pour mettre son programme à exécution. Revêtera-t-il à ce titre la chasuble d'un éboueur ou plutôt la salopette d'un conducteur

de Caterpillar ? Dans le premier cas – rappelons-nous de sa veste rouge-orange à bord d'une benne à ordures lors d'un de ses shows de campagne - il devra assainir la société américaine de ses nombreux maux, les plus en vue, résume-t-il, étant la vie précaire du citoyen moyen et l'immigration clandestine. Cela vaudra pour la politique intérieure.

Au plan extérieur face aux ruines qui s'accumulent sur les principaux champs de bataille mentionnés plus haut, peut-être se hissera-t-il sur un Caterpillar entreprenant de nettoyer la façade internationale de ses défaillances, de sa politique des deux poids et « mille » mesures à l'origine de tant de frictions et d'incompréhensions. Dans cette optique, la question se posera de savoir si celui qui dans sept semaines retrouvera le bureau ovale a appris de certaines de ses méthodes décriées lors de son premier passage à la Maison Blanche : quand il usait de son téléphone, son outil de commu-

nication favori qu'il n'abandonnera certainement pas, pour nommer ou éconduire ses collaborateurs, renoncer aux engagements internationaux de Washington dévoilant ainsi son côté imprévisible.

Mais qu'il neige ou qu'il pleuve, éboueur ou Caterpillar, il suffira au président Donald Trump, à partir du 20 janvier 2025, jour de son entrée en fonction officielle, de mettre la forme dans sa conduite des affaires de la toujours Première puissance mondiale qu'est son pays. Une Première puissance qui devra retenir qu'elle n'a pas, ne pourra pas, et n'aura certainement pas les moyens suffisants pour faire, refaire ou défaire le monde à elle toute seule. Le secret du succès de la seconde présidence de l'homme d'affaires devenu un incontournable de la politique chez lui et à l'étranger réside peut-être dans cette lecture dépassionnée de la scène diplomatique internationale.

Gankama N'Siah

51^e ANNIVERSAIRE DE LA GUINÉE-BISSAU

Hommage pathétique de Denis Sassou N'Guesso aux héros de l'émancipation africaine

Excellence monsieur le président de la République de Guinée-Bissau, cher frère !

Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement !

Mesdames, messieurs !

Permettez-moi d'adresser un grand merci au président Umaro Sissoco Embaló, président de la Guinée-Bissau, et au peuple bissao-guinéen pour l'accueil combien chaleureux qui a été réservé à la délégation qui m'accompagne dans ce beau pays et à moi-même.

Recevez mes sincères remerciements également pour le grand honneur qui m'est fait de prendre la parole et de porter témoignage à cette cérémonie solennelle, historique à tous égards, en mémoire du grand héros de la lutte de libération en Afrique que fut Amilcar Cabral !

Aux candidats à la gloire et aux prétendants à l'immortalité, un grand sage disait (je cite) : « Dans les lettres, soit dans la politique, et, sois éminent dans la vertu, sois un héros et tu seras éternel. Considère qu'il est dans ta main de vivre éternellement. A toi de devenir célèbre en t'attelant à des prouesses, travaille pour devenir insigne soit dans les armes, soit Ne fais aucun cas de la vie matérielle. En revanche, estime la vie que donnent l'honneur et la renommée et entends cette vérité : les grands hommes ne meurent jamais » (fin de citation).

Voilà, mesdames et messieurs, pourquoi nous nous retrouvons ce jour et en ces lieux pour magnifier le souvenir d'Amilcar Cabral, digne fils de ce beau pays et d'Afrique qui, après avoir pris le chemin de la vertu, après s'être vaillamment battu pour le bien public et l'intérêt général, face à l'adversité, a fini par accéder au trône de la gloire et siéger au firmament de l'estime collective, rejoignant ainsi les béatitudes de l'Immortalité.

Il faut dire que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les empires coloniaux français et britanniques sont ébranlés. Ils vont être progressivement démantelés. L'ONU devient une tribune puissante pour tous les mouvements de libération dans les pays encore sous domination coloniale.

Nommé directeur du Centre expérimental agricole de Bissau, Amilcar Cabral, dont la biographie des années de jeunesse est largement connue ici, acquiert une connaissance approfondie de son pays et tisse de précieux liens avec sa population. Il s'imprègne avec assiduité de la structure socio-économique de la colonie qui l'a vu naître, la Guinée-Bissau.

C'est à la même époque que Cabral s'intéresse aux idées du Panafricanisme, dans le sillage de Kwame Nkrumah. Mais, il se passionne aussi pour la poésie de Léopold Sédar Senghor et débat avec ses camarades de lutte du concept de Négritude forgé par le Martiniquais Aimé Césaire, dont le poète sénégalais est l'ami intime.

Les autorités coloniales portugaises le trouvent suspect, voire dangereux, ce qui le contraint, par précaution, à s'exiler en Angola où, très vite, il entre en contact avec le mouvement nationaliste local au sein duquel se dessinent déjà les trois factions rivales (MPLA, Unita et FNLA) qui domineront plus tard la scène politique angolaise.

Revenu en Guinée-Bissau, Cabral fonde en 1956 le Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). Il tente alors de pousser les autorités métropolitaines portugaises, de plus en plus isolées sur la scène internationale, à négocier avec lui. Mais en vain.

Après plusieurs tentatives infructueuses de négocier avec les autorités coloniales portugaises, le PAIGC n'a guère plus d'autre solution que d'engager la lutte armée.

Soutenu par l'Union soviétique, Cabral engage avec un extraordinaire sang-froid, dès 1963, une guérilla qui a pour théâtre des opérations le Sud du pays, avec des bases-arrières en Guinée-Conakry.

L'armée coloniale portugaise, qui compte alors près de vingt mille soldats mobilisés dans le pays, se trouve vite débordée. Sous l'impulsion de Cabral, la guérilla prend un essor rapide.

En 1972, Cabral parvient à organiser l'élection d'une Assemblée nationale, remportant ainsi un succès inattendu. En 1973, le PAIGC contrôle déjà la majeure partie du pays. Au cours de cette même année, le Conseil de sécurité des Nations unies somme le Portugal de mettre un terme à cette guerre coloniale d'un autre âge.

Malheureusement, manquant de lucidité et acculé par ses propres turpitudes, le pouvoir colonial portugais va faire assassiner Cabral. A l'instigation des services secrets de la PID, notre camarade, notre héros est froidement abattu le 20 janvier 1973, près de sa résidence de Conakry.

Mort avant de voir son combat aboutir, Amilcar Cabral aura hissé très haut l'étendard de sa pensée politique, celle-là même qui fera de lui l'un des plus grands théoriciens des indépendances africaines et de la révolution.

Dans son discours à la Conférence de Dar Es Salam sur les luttes de libération, tenue en 1965, il clamait haut et fort (je cite) : « Les colonialistes ont l'habitude de dire qu'ils nous ont fait rentrer dans l'histoire. Nous démontrerons aujourd'hui que non : ils nous ont plutôt fait sortir de l'histoire, de notre propre histoire, pour les suivre dans leur train, à la dernière place, dans le train de leur histoire ».

Dans « L'arme de la théorie », un recueil de discours paru en 1975, après son lâche assassinat, on peut aussi lire ces mots qui mettent en évidence sa foi dans le Panafricanisme : « Personne ne peut douter, parmi notre peuple, comme chez tout autre peuple africain, que cette guerre de libération nationale dans laquelle nous sommes engagés n'appartienne à l'Afrique tout entière ».

Le nom d'Amilcar Cabral restera gravé à jamais et en lettres d'or sur le fronton du Panthéon des dignes fils de notre continent qui ont payé au prix du sang leur engagement anticolonialiste. En le disant, j'ai une pensée émue pour :

- Eduardo Mondlane, premier président du Frelimo, assassiné en 1969 ;

- Samora Moïses Machel, premier président de la République populaire du Mozambique, mort le 19 octobre 1986 à Mbuzini, dans un tragique accident d'avion, entouré de toutes les suspicions, dans une Afrique du Sud encore dominée par les tenants du régime de l'Apartheid.

- Emery Patrice Lumumba, Premier ministre de juin à septembre 1960, l'un des principaux artisans de l'Indépendance de la République démocratique du Congo, assassiné en janvier 1961, à l'âge de 35 ans.

- Hodjia Henda et Steve Biko, tous deux valeureux combattants de la liberté et martyrs du sang versé.

- Marien Nguouabi, président de la République Populaire du Congo, mon pays, assassiné le 18 mars 1977. De lui, l'histoire retiendra qu'il fut constamment à l'avant-garde du soutien aux luttes de libération en Afrique et dans de nombreux pays du Tiers-Monde. Son nom restera également gravé en lettres d'or au Panthéon de l'immortalité.

• **Messieurs les chefs d'Etat !**

• **Mesdames et messieurs !**

Depuis les découvertes de l'ethnologue Yves Coppens sur les âges canoniques de l'humanité et la primauté de l'homme africain, l'Afrique est fière d'être le pays d'origine du genre humain, le berceau de l'Humanité. Cette connaissance a largement contribué à sa reconnaissance universelle et à son rayonnement. Elle a indéniablement constitué un tournant dans la représentation du reste du monde sur notre conti-

nent et ses habitants.

C'est sans doute pour cette raison que de nombreux Africains vivent encore l'esclavage de leurs ancêtres et la colonisation de triste mémoire, encore si récente, comme la pire des humiliations qui leur ait jamais été infligée dans l'histoire.

Et, c'est précisément pour laver cet affront devant l'histoire et pour rétablir l'honneur bafoué des peuples de cette partie du monde que certains dignes fils du continent, comme Amilcar Cabral, ont versé leur sang, après avoir porté haut le glaive du génie de la liberté.

A tous ces illustres fils du continent, qui rayonnent aujourd'hui au Panthéon de l'immortalité, Je rends un vibrant hommage, avec une pensée reconnaissante pour :

- Kwame Nkrumah, premier président du Ghana, qui lutta avec bravoure pour l'indépendance de la colonie britannique du « Gold Coast », grand panafricaniste, s'il en fut un, qui n'eut de cesse de prôner la création des « Etats-Unis d'Afrique ».

- Kenneth Kaunda, ancien président de la Zambie, père de l'indépendance de ce pays.

- Ahmed Sékou Touré, seul dirigeant nationaliste africain à avoir dit NON, en 1958, au référendum sur la « Communauté franco-africaine » proposée par le général De Gaulle.

- Leopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal, acteur de premier plan de la décolonisation en Afrique francophone et grand militant de l'émancipation de son pays.

- Félix Houphouët-Boigny, ancien Président de la Côte d'Ivoire, ancien député et ancien ministre français, l'un des plus illustres pionniers de la lutte pour l'émancipation de l'Afrique et des peuples noirs.

- Modibo Keita, premier vice-président africain de l'Assemblée nationale française, homme visionnaire qui proclama l'indépendance de l'ancien Soudan français, devenu par la suite la République du Mali.

- Julius Nyerere, premier président de Tanzanie, fondateur de l'Union nationale africaine du Tanganyika, parti indépendantiste du pays, adepte de ce que l'on appela alors le « Socialisme africain ».

- Jomo Kenyatta, homme politique charismatique d'Afrique de l'Est, surnommé le « Javelot flamboyant du Kenya », ancien militant indépendantiste et ancien président de la République du Kenya.

- Kamuzu Banda, premier président du Malawi, initiateur de l'un des tout premiers référendums sur le multipartisme, en une époque où le parti unique dirigeait l'Etat, sans partage, sur le modèle du parangon soviétique.

- Barthélemy Boganda, homme politique d'Afrique centrale, qui se singularisa par sa ferveur panafricaniste et qui trouva la mort dans un crash d'avion aux causes jamais élucidées. Comme chacun se souvient, il voulut créer les « Etats-Unis d'Afrique centrale ». Le projet n'ayant guère abouti, du fait notamment des pressions croisées des anciennes puissances coloniales, son pays, l'Oubangui-Chari, se résoudra à prendre le nom de « République centrafricaine » pour pérenniser le noble dessein panafricain.

- Gamal Abdel Nasser fait partie des générations des jeunes nationalistes égyptiens farouchement opposés à la domination britannique sur le pays des pyramides. Père de la révolution égyptienne et chantre de l'émergence du Tiers monde comme force politique, champion du Mouvement des non-alignés, leader incontesté du Panarabisme, il fut tout cela à la fois. On lui doit la courageuse nationalisation du canal de Suez.

- Le roi Mohammed V du Maroc, principal soutien, à partir de 1944, du mouvement indépendantiste marocain, l'« Istiqlal ». Il s'opposa avec beaucoup de détermination à la poursuite de la domination espagnole sur son pays. Déposé par les autorités françaises, le 20 août 1953, il fut contraint à l'exil, d'abord en Corse, puis à Madagascar, jusqu'en novembre 1955. Dans son pays, ce Maroc ami, il est considéré comme le « Père de la Nation » et vénéré pour avoir initié la modernité dont les Marocains sont aujourd'hui si fiers.

- Ahmed Ben Bella, combattant de la grande épopée de l'indépendance

algérienne, ancien président de la République algérienne démocratique et populaire, qui est entré dans l'histoire comme l'une des figures les plus emblématiques du XXe siècle.

- Antonio Agostinho Neto, ancien président de la République d'Angola et président du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), très connu ici en Guinée-Bissau. Il fut arraché à la vie alors qu'il commençait à peine à poser les jalons du nouvel Etat angolais.

- Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud, leader de l'ANC et grand militant anti-apartheid. Tous les hommes de tous les continents se souviennent et se souviendront qu'il passa vingt-sept longues années en prison, sans jamais plier l'échine face à la minorité blanche, arrogante, haineuse et cruelle.

A cette évocation, on aurait tort de ne pas associer ces nombreuses femmes, courageuses et intransigeantes, qui se sont levées pour soutenir la cause de la liberté en Afrique et qui ont porté haut le flambeau de leur propre émancipation.

Sans être exhaustif, on peut retenir parmi ces femmes :

- Tchimpa Vita, prophétesse et femme d'influence au sein du Royaume Kongo, personnalité politique déterminée, opposée à l'oppression coloniale portugaise, figure emblématique de la résistance féminine.

- Winnie Mandela, grande militante de l'ANC, régulièrement arrêtée, persécutée, incarcérée ou assignée à résidence. Comme son illustre époux, elle non plus ne baissa jamais l'échine face aux violences policières et aux menaces permanentes qui pesaient quotidiennement sur sa vie.

- Myriam Makeba, grande cantatrice, chantre de la liberté et « rebelle » sud-africaine, qui défia courageusement le régime raciste de son pays, véhicula à travers le monde entier, avec fierté et dignité, son message d'amour et de pardon. Par le biais de la chanson, elle célébra la beauté d'un continent spolié et humilié, mais riche de promesses et qui allait devenir la nouvelle frontière du monde.

• **Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement !**

• **Mesdames et messieurs !**

Un célèbre paysagiste africain a cru voir dans la carte de l'Afrique la forme d'une clé. Une clé prête à ouvrir une serrure. Si tel est le destin de notre continent, avec ses deux milliards cinq-cents millions d'habitants à l'horizon 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique peut effectivement devenir la clé incontournable pour ouvrir les portes du futur.

Unissons nos bras et rassemblons nos forces pour devenir la clé qui permettra à l'humanité de faire face aux nombreux défis qui l'assiègent, notamment :

- grâce aux innombrables bras valides de notre jeunesse ;

- grâce aux innombrables richesses de notre sol et de notre sous-sol ;

- grâce à ces nombreux cours d'eau qui sillonnent notre continent, le Nil étant le plus long fleuve du monde et le Congo étant le 2e par son puissant débit ;

- grâce à nos forêts luxuriantes, source d'air pur et oxygéné ;

- et grâce à notre extraordinaire biodiversité.

Autant d'atouts essentiels à la lutte contre les changements climatiques qui nous préoccupent tant aujourd'hui.

Comme les pères des indépendances africaines, comme les combattants de la liberté, comme tous nos héros immortels, comme Amilcar Cabral :

- Levons-nous, à notre tour, pour porter aux yeux du monde la dignité de l'Afrique !

- Soyons les dignes et fidèles dépositaires du noble héritage de nos Anciens !

- Célébrons avec fierté le temps de l'Afrique !

*Vive le centenaire d'Amilcar Cabral, héros national bissau-guinéen et figure emblématique de la lutte de libération en Afrique !

*Vive l'Afrique éternelle !

Je vous remercie... Muito Obrigado !

EDUCATION

Le Centre national de la statistique accueille bientôt ses premiers étudiants

Le Centre national de formation en statistique, démographie et planification reçoit dès le 25 novembre sa première promotion d'étudiants en ouvrant deux parcours de son premier cycle : celui de deux ans menant au diplôme de technicien supérieur de la statistique et de la planification et l'autre de trois ans aboutissant à la licence.

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a fait l'annonce lors de la déclaration du gouvernement à l'occasion de la commémoration de la 34e Journée africaine de la statistique célébrée le 18 novembre de chaque année.

Sur le thème « Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins », l'intitulé de cette édition s'arrime avec celui de l'Union africaine plus global : « Edu-

quer et former l'Afrique pour le XXI^e siècle ». Les gouvernements du continent sont ainsi invités à transformer et moderniser les systèmes statistiques nationaux pour un usage optimal des statistiques officielles dans le domaine de l'éducation.

Cette modernisation implique l'utilisation des don-

nées et méthodes avancées de collecte, notamment celles ayant recours aux TIC et système de gestion de l'information statistique de sources administratives afin de refléter avec précision la situation actuelle du système éducatif national. « Notre pays est sur la bonne voie. Le gouvernement congo-

lais a publié récemment les résultats définitifs du 5^e recensement général de la population et de l'habitation pour l'essentiel numérique, avec de nombreuses informations sur la population en âge d'étudier et les infrastructures scolaires et universitaires y relatives », a déclaré la

ministre du Plan et de la Statistique.

Poursuivant : « La politique publique du gouvernement volontariste dans le secteur de l'éducation s'illustre par des défis importants, inscrits dans la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030 et plus récemment, dans le Plan national de développement 2022-2026. Ils ont comme objectifs la gestion efficace des ressources humaines dans toutes ses composantes, etc. ».

Lopelle Mboussa Gassia

« La politique publique du gouvernement volontariste dans le secteur de l'éducation s'illustre par des défis importants, inscrits dans la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030 et plus récemment, dans le Plan national de développement 2022-2026. Ils ont comme objectifs la gestion efficace des ressources humaines dans toutes ses composantes, etc. ».

EMPLOYABILITÉ

Le programme Stagi table sur près de dix mille jeunes diplômés

Le gouvernement a lancé, le 14 novembre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement au Congo (Pnud) et l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo), le programme « Stagi » visant à faciliter l'accès d'environ dix mille jeunes au marché du travail.

Destiné aux jeunes diplômés sans emploi dont l'âge varie entre 18 et 35 ans, le dispositif innovant est en lien étroit avec le Projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national mis en œuvre par le ministère en charge de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. La première phase est lancée avec 300 jeunes qui vont être placés en stage dans les entreprises. Initiative d'appui à l'insertion socioprofessionnelle et à l'accès au stage pour les jeunes diplômés, ce programme est perçu comme une réponse aux défis liés à l'autonomisation de la jeunesse par l'emploi ; l'adéquation formation-emploi ; le faible esprit entrepreneurial ; la responsabilité civique et la promotion de la bonne gouvernance.

La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a salué l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les conditions favorables pour la création des opportunités d'emploi pour la jeunesse congolaise. Dans cette dynamique, elle a réaffirmé l'engagement du Pnud et l'ensemble de ses partenaires à accompagner le Congo, le secteur privé et surtout les jeunes congolais en quête d'un emploi pour leur émancipation. « Dénommé Stagi, le programme permet d'accompagner près de dix



Photo de famille des parties prenantes / Adia

mille jeunes congolais dont 50% des jeunes filles à se positionner de manière gagnante sur le marché de l'emploi et aller négocier avec assurance leur premier contrat d'embauche. Ce programme nous permettra également de faciliter l'employabilité de la jeunesse congolaise en lui offrant des opportunités de stage, encadrée et suivie par des coaches et des mentors de classe mondiale », a déclaré Adama-Dian Barry.

Lançant officiellement le programme, le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a rappelé qu'il s'inscrit dans le cadre de l'année de la jeunesse décrétée par le président de la République. « Ce programme

permettra aux jeunes de bénéficier des stages diversifiés en entreprise et dans les structures étatiques, pour l'acquisition des compétences pratiques et l'amélioration de leur employabilité, en vue de faciliter leur accès au marché du travail. Chaque stagiaire fera l'objet d'un coaching et d'un suivi personnalisé, tout au long de son stage, par un cabinet international, spécialiste en ressources humaines. Nous encourageons les jeunes diplômés, en quête de stage, âgés de 18 à 35 ans, à soumettre leur candidature à travers le lien d'inscription », a exhorté Hugues Ngouélondélé. Il a annoncé l'engagement des Chambres de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que du Collectif des opérateurs économiques du Congo, à

accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de cette initiative.

Une phase pilote concluante

Dans la mise en œuvre effective de ce projet, les entreprises mettront en ligne leurs différentes offres de stage afin de permettre au comité de sélection, composé des représentants de toutes les parties prenantes, d'identifier les profils correspondants aux offres disponibles. Ainsi, il est prévu la mise en place d'une plateforme numérique centrale des offres des services d'un stagiaire et d'une plateforme des compétences jeunes disponibles ; l'encadrement, le coaching et l'intermédiation entre les jeunes et le marché du stage.

Les inscriptions se dérouleront du 14 novembre au 14 décembre sur le site : <https://forms.gle/YWmebA1Gv4hDqXVS8>, au même titre que la mobilisation des entreprises. La sélection se fera du 16 décembre 2024 au 16 janvier 2025 ; le mentorat du 23 janvier au 23 février 2025 ; le placement de stage et de coaching va se dérouler à partir du 3 mars 2025.

Notons que la phase pilote de Stagi a été lancée au sein de la Banque postale du Congo (BPC) en mai dernier, avec à la clé le placement de neuf jeunes stagiaires dans différents services de cette banque. « Au bout de trois mois, ces jeunes ont acquis des compétences nécessaires pour booster leur employabilité au point où trois des neuf ont pu avoir un contrat à la BPC et deux autres dans les institutions de la place. Ce résultat prouve à suffisance que les jeunes ont besoin d'être connectés aux opportunités pour faire valoir leur savoir-faire et se forger un avenir solide et durable », a rappelé la représentante résidente du Pnud.

Le lancement officiel de Stagi a été précédé par la présentation des grandes lignes du programme et sa spécificité par les cadres du ministère chargé de la Jeunesse, du Pnud et d'UniCongo.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT

Un autre partenaire pour remplacer la société Averda

Le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a annoncé le 15 novembre au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement que l'exécutif s'attelle à trouver un nouveau partenaire pour assurer le service public en matière de ramassage et de traitement des déchets urbains à Brazzaville et Pointe-Noire, en remplacement de la société Averda.

Juste Désiré Mondelé a rappelé qu'en raison de la défaillance constatée d'Averda, délégataire du service public en matière de ramassage et d'enfouissement des déchets, les municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire sont en voie, avec l'appui de l'Etat, de conclure un partenariat avec une nouvelle société pour assurer le service public en matière de ramassage et de traitement des déchets urbains. Le ministre délégué répondait à une question d'un sénateur sur les mesures prises par le gouvernement afin de pallier définitivement le problème d'insalubrité qui devient récurrent dans les grandes villes du pays. « Ce qui devrait améliorer la situation critique du moment. C'est dans ce même sens que le Premier ministre venait de rappeler les coûts et les pistes de réflexion du gouvernement en vue de trouver la ressource pérenne pour faire face à cette situation

non seulement concernant Brazzaville et Pointe-Noire, mais aussi les villes secondaires, puisqu'il s'agit pour le gouvernement de trouver une réponse globale et d'anticiper aussi en ce qui concerne les autres villes. Donc, le gouvernement s'y attelle, nous espérons y arriver avec l'appui de votre chambre puisque certaines pistes se trouvent dans la loi de finances 2025 », a-t-il annoncé.

Selon lui, le contrat relatif à la délégation des services de collecte des déchets et d'exploitation des services de propreté de Brazzaville et Pointe-Noire, signé le 1er juillet 2015 entre la Société Congo environnemental service (Averda) et le gouvernement pour faire face à la forte production des déchets, a expiré le 13 avril 2023. Face à la situation conjoncturelle actuelle, et malgré le paiement d'une grande partie des arriérés dus à la société Averda, a pour-



Juste Désiré Mondelé répondant aux questions des sénateurs DR

suivi le ministre, le personnel de cette société a observé un mouvement de grève prolongé en raison du non-paiement de leur salaire. « Cela a entraîné

le blocage du mécanisme de collecte des ordures avec pour conséquence l'accumulation des déchets et l'inconfort des citoyens dans les deux capi-

tales. Devant cette triste réalité, la mairie de Brazzaville délégataire et l'Etat n'ont pas jugé utile de renouveler le contrat de collecte de déchets depuis le 12 avril 2023. La société Averda délégataire a, quant à elle, estimé que le non-renouvellement dudit contrat entraîne de facto la caducité des autres contrats, notamment ceux de Pointe-Noire et du site d'enfouissement de Lifoula », a expliqué Juste Désiré Mondelé.

En effet, à la suite de la situation d'alerte de santé publique liée à la crise actuelle des déchets, le gouvernement a instruit les mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire de reprendre en main le service d'assainissement et de collecte des déchets, en y associant la force publique en raison de son expertise en génie civil. Ceci en attendant de trouver un nouveau partenaire spécialisé en la matière.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ INTER-ETATS CONGO-CAMEROUN

Une soixantaine de candidats pour quarante places

Les épreuves du concours qui permettra de déterminer les étudiants qui vont parfaire leur cursus à l'Ecole supérieure internationale de génie informatique de l'université inter-Etats Congo-Cameroun ont été lancées le 16 novembre, à Brazzaville.

Une soixantaine de candidats hommes et femmes, majoritairement des jeunes, veut se faire une place à l'Ecole supérieure internationale de génie informatique de l'université inter-Etats Congo-Cameroun à Sangmélima, en terre camerounaise.

Les épreuves du concours permettant d'y accéder ont été lancées par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel; l'ambassadeur du Cameroun au Congo, Louis Magloire Keumayou; ainsi que le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo. Ingénierie des systèmes numériques ; création et de-

sign numériques ; ingénierie des systèmes sociotechniques sont des parcours pour lesquels les candidats ont postulé.

Pour l'ambassadeur du Cameroun au Congo, ce concours vient solidifier le projet de l'université Inter-Etats qui fait partie des axes de sa lettre de mission. « Il y a une première vague qui sort en 2024 et une seconde dont l'entrée vient confirmer la solidité de ce projet qui est conçu et mis en œuvre par les deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya, qui militent en faveur de l'intégration régionale », a-t-il expliqué.

Satisfaite de voir des jeunes, notamment des femmes, concourir, la ministre de l'Enseignement supérieur,



Lancement du concours par les membres du gouvernement et l'ambassadeur du Cameroun/Adiac

de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a souligné la nécessité de les outiller pour relever les défis auxquels le Congo est confronté dans le domaine du numérique qui regorge des métiers de l'avenir. « Notre pays a fait

du numérique un des six piliers du Plan national de développement économique et social. Il faut également le Projet d'accélération de la transformation numérique qui exige de disposer des cerveaux compétents dans ces do-

maines-là », a-t-elle déclaré. Le ministre Léon Juste Ibombo a abondé dans le même sens en soulignant qu'il y a du potentiel dans le numérique. Il a, par ailleurs, appelé les jeunes à s'y investir davantage.

Rominique Makaya

COOPÉRATION SANITAIRE

Trente nouveaux médecins chinois au Congo

L'ambassadrice de Chine au Congo, Li Yan, a organisé le 14 novembre à Brazzaville une réception en l'honneur de la 31^e mission médicale chinoise, en présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Après avoir rendu hommage à la 30^e mission et souhaité la bienvenue aux nouveaux médecins de la 31^e, le ministre de la Santé et de la Population a souligné l'intérêt que le Congo accorde à cette mission médicale qui est un exemple « parfait » du renforcement de la coopération entre les deux pays.

« Notre souhait au cours de votre mission est que les deux parties travaillent la main dans la main, dans un esprit de cogestion de l'aide médicale accordée à l'hôpital par le gouvernement chinois, pour plus de transparence afin de pérenniser ce partenariat sanitaire pour nos deux pays », a déclaré Gilbert Mokoki.

Pour l'ambassadrice de Chine, Li Yan, la coopération sanitaire sino-congolaise a connu « un développement vigoureux » grâce à « l'orientation stratégique des chefs d'Etat chinois, Xi Jinping, et congolais, Denis Sassou N'Guesso », et à « l'engagement des personnels médicaux chinois pour partager sans réserve leurs expériences ».

« La coopération sanitaire sino-congolaise n'est jamais assortie de condition politique. Son objectif n'est pas de rechercher les intérêts politiques égoïstes,



Les nouveaux médecins de la 31^e missions médicale / Adiac

mais de renforcer les capacités sanitaires du Congo », a indiqué la diplomate chinoise.

Hormis les consultations quotidiennes, elle a précisé que les médecins chinois, au travers des plateformes comme le centre d'ophtalmologie, œuvrent à combler le manque d'oculistes par la formation. « En 2023, dans le cadre du partenariat entre les hôpitaux chinois et congolais, la Chine a

envoyé deux groupes d'experts médicaux à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise pour réaliser des opérations de la hernie. Grâce à leur enseignement, une équipe congolaise spécialisée dans les opérations d'hernie a vu le jour. Les médecins chinois, avec leur talent et dévouement, ont laissé une équipe médicale permanente sur le sol congolais », a fait savoir Li Yan.

Par ailleurs, elle a rappelé les différents événements qui se sont succédé pour renforcer la coopération médicale entre les deux pays, entre autres, le premier voyage au Congo du président chinois, Xi Jinping, en 2013 ; les différentes missions médicales chinoises au Congo qui remontent à 1967 ; la récente visite au Congo du navire hospitalier de la marine chinoise « Arche de la paix » ; le sommet du Focac organisé

cette année et qui a coïncidé avec le 60^e anniversaire des relations sino-congolaises, sans oublier la visite d'Etat en Chine du président Denis Sassou N'Guesso, la coopération sino-africaine, etc.

La nouvelle mission médicale chinoise exercera, pendant un an, à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise à Mfilou, à Brazzaville ; à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire ; etc. Son apport dans ces structures sanitaires vise à contribuer à l'amélioration de l'offre de soins de qualité aux malades. « J'espère que la 31^e mission médicale chinoise pourra, avec un sens des responsabilités historique et une détermination à toute épreuve, prendre le relais des collègues précédents pour contribuer davantage à la coopération sanitaire entre nos deux pays et à la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau, et d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique », a assuré l'ambassadrice de Chine.

La cérémonie a été marquée par la projection d'un documentaire rappelant les différentes activités menées par les médecins de la 30^e mission médicale qui ont reçu par la même occasion des certificats.

Yvette Reine Nzaba

IN MEMORIAM

Le vendredi 15 novembre, une date tragique dans la mémoire de chaque membre de la grande famille Gninga-Epoumbou, qui a été encore frappé par la perte inopinée de leur Prince II, Yvon-Ibambé Jalabomy.

En ces 5 années de séparation que le nom de l'Éternel Dieu Tout Puissant soit glorifié et exalté.

A cette occasion, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse envers son âme.

Cher fils, frère, papa, tonton et bien-aimé, l'amour ne meurt jamais.

Repose en paix.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Banga Yimounou Joseph. Je désire désormais être appelé Yhmounou Banga Joseph Aniel.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE INÈS NAHDIA ITOUA INIANGA

Daniel Isaac Itoua informe parents, amis et connaissances que les obsèques de sa fille Nahdia Inès Itoua Inianga auront lieu le mardi 19 novembre 2024 suivant le programme ci-après :

9h30 : exposition à la salle VIP de la morgue municipale de Brazzaville ;

10h : départ pour l'Agence nationale de l'artisanat et des PME ;

10h40 : départ pour l'École de peinture de Poto-Poto ;

10h50 à 11h30 : exposition à l'École de peinture de Poto-Poto ;

11h35 : départ pour le domicile familial ;

12h 10 : recueillement ;

14h : départ pour le cimetière Bouka VIP à Kintélé ;

16h : fin de la cérémonie.



ECHANGES COMMERCIAUX

Les entrepreneurs congolais désireux de tirer profit de l'Agoa

Après avoir mis à jour leurs connaissances sur les opportunités d'exportation des produits vers les Etats-Unis à travers la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (Agoa), les entrepreneurs ont manifesté le désir d'en tirer pleinement profit. Ils sollicitent la création d'un portail de facilitation dans l'exportation des produits vers ce pays.

Outre la création d'un portail, les participants ont également sollicité du gouvernement un accompagnement administratif et une assistance technique en vue de faciliter l'exportation des produits. Ayant pris fin le 13 novembre à Brazzaville, l'atelier a permis aux participants d'acquérir plus de connaissances sur les opportunités d'exportation des produits vers les États-Unis, à travers la loi Agoa dont le Congo est éligible depuis 2001.

Pendant deux jours, ils ont renforcé leurs capacités sur les avantages de l'Agoa, ses critères d'éligibilité, le processus d'exportation et enfin les exigences réglementaires pour l'exportation des produits alimentaires aux États-Unis et l'amélioration de la compétitivité des produits africains. En effet, ces échanges ont été centrés sur les difficultés qui entravent les exportations des produits congolais vers les États-Unis, notamment les tracasseries administratives, la normalisation et la certification du produit, le manque de formation et d'information ainsi que les tracasseries liées au conditionnement, au transport et au stockage.

Ayant pris part aux activités de la deuxième journée de cet atelier, le ministre en charge du Commerce, Claude Alphonse Nsilou, a salué cette initiative tout en encourageant les entrepreneurs à s'imprégner de cette loi, ses normes et exigences afin qu'ils soient aptes à exporter le « Made in Congo » vers le grand marché américain. « Les Américains ont fait de sorte que le Congo figure parmi les pays éligibles à l'Agoa. Vos produits peuvent accéder aux marchés

américains. Il est donc question pour vous d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'en tirer amplement profit », a-t-il déclaré.

Clôturant les travaux, le directeur du cabinet du ministre d'État, ministre du Commerce, Victor Ngoulou Mpemba, a réitéré la volonté du gouvernement d'accompagner les entreprises et entrepreneurs dans leur quête vers le marché américain à travers cette loi. Selon lui, les connaissances acquises lors de cette formation permettront de favoriser l'éclosion d'une classe d'opérateurs économiques compétitifs pour la création d'emplois et l'essor économique du Congo. « Le Congo ne veut plus être un simple fournisseur de matières premières, encore moins un simple réceptacle de produits transformés ailleurs. Il veut dorénavant produire, transformer et exporter ses produits... Votre présence et vos interactions pendant ces travaux montrent à suffisance votre volonté d'améliorer la qualité de vos produits, mais aussi d'exporter sûrement vers ce grand marché américain », a souligné Victor Ngoulou Mpemba.

Les participants s'expriment

Certains entrepreneurs ayant participé à cet atelier ont déploré le manque de communication par le gouvernement sur cette loi. Beaucoup regrettent d'être passés à côté d'une telle opportunité aussi avantageuse qui est celle de pouvoir exporter des produits vers les États-Unis, les faire connaître et enfin les vendre sur le marché américain.



Le ministre Claude Alphonse Nsilou et l'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene Young'Adiac

« Mes impressions sont vives parce que déjà, c'est une thématique qui nous concerne en tant qu'acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Nous nous sentons assez édifiés par les différentes interventions relatives au référentiel mis en place par l'Agoa pour faciliter les exportations vers les Etats-Unis. Par ailleurs, nous sollicitons plus de facilitation de la part du gouvernement pour que les entreprises deviennent partenaires, car c'est un intérêt commun bénéfique à la population afin que le Congo soit au top économiquement », a lancé Ivan Kelly Zinga, participant. Didace Ngoho, président de la

coopérative agricole « Diroucia » et bénéficiaire des subventions des Etats-Unis à travers le projet Ceerc, a souligné l'importance du soutien des autorités du pays et de l'Usaid pour les entrepreneurs. « Cette initiative est louable. L'objectif de l'atelier était de nous aider à acquérir des notions sur la manière d'exporter nos produits vers les Etats-Unis. Grâce aux acquis, nous sommes désormais prêts à relever ce défi. Nous avons néanmoins été surpris d'apprendre que le Congo est éligible depuis 2001, mais nous ne faisons toujours pas partie des pays exportateurs. Nous souhaitons rejoindre ce groupe

et sommes déterminés à faire en sorte que nos produits soient représentés en Amérique », a-t-il laissé entendre.

Notons que cet atelier a été initié par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (Usaid) à travers le projet de Promotion des Petites et moyennes entreprises pour l'amélioration du bien-être social afin de réduire la surexploitation des animaux sauvages et la destruction des forêts en République du Congo (Ceerc), en collaboration avec le ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation.

Gloria Imelda Lossele
et Aubie Gélie Ebata (stagiaire)

CROISSANCE DURABLE

La SFI cible les secteurs prioritaires

Le vice-président Afrique de la Société financière internationale (SFI), Sergio Pimenta, séjourne depuis le 14 novembre dans la ville capitale. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la collaboration étroite de ladite société avec le secteur public pour le soutien du développement du secteur privé en vue de promouvoir une croissance économique inclusive et durable.

Pendant son séjour brazzavillois, Sergio Pimenta va s'entretenir avec quelques membres du gouvernement, notamment le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; et la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, sur des questions stratégiques, à savoir les investissements dans les infrastructures critiques ; le développement des secteurs prioritaires ; l'appui aux petites et moyennes entreprises et à l'entrepreneuriat féminin ainsi que le lancement de l'étude sur l'analyse stratégique du secteur



Sergio Pimenta

privé congolais (CPSD). S'agissant de l'étude CPSD, une mission de cadrage conjointe IFC-Banque mondiale pour l'analyse stratégique du secteur privé congolais débutera d'ici peu. L'étude fournira des recommandations concrètes pour améliorer l'environnement des affaires et attirer davantage d'investissements privés. Pour rappel, la SFI a récemment ouvert un bureau à Brazzaville. Cet acte illustre la volonté de se rapprocher des acteurs locaux, de mieux accompagner les initiatives de développement et de

favoriser la création d'emplois. Membre du Groupe de la Banque mondiale, la SFI est la principale institution mondiale de développement axée sur le secteur privé dans les marchés émergents. L'institution financière utilise son capital, son expertise et son influence pour créer des marchés et des opportunités dans plus de cent pays. En 2023, elle a engagé un montant record de 43,7 milliards de dollars pour soutenir des entreprises privées et des institutions financières dans les économies en développement.

MPOX

Une «tendance à la baisse» observée en RDC

Une «tendance à la baisse» a été observée dans les nouveaux cas hebdomadaires de Mpx signalés au cours des six dernières semaines en République démocratique du Congo (RDC), l'épicentre de l'épidémie en cours, a déclaré, le 15 novembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tout en mettant, par ailleurs, en garde contre «un risque considérable d'escalade» de l'épidémie en Ouganda.

En date du 10 novembre, dix-huit pays africains avaient signalé 11 321 cas confirmés, dont 53 décès. La RDC, le Burundi et l'Ouganda représentent environ 96% de ces cas confirmés, selon le dernier rapport de l'OMS, lequel note qu'un nombre important de cas suspects, cliniquement compatibles avec l'ex-variole du singe, n'ont pas été testés en raison de capacités de diagnostic limitées. L'Afrique a signalé 48 676 cas suspects depuis le début de l'année.

La situation actuelle de Mpx sur le continent met en évidence une transmission active dans treize des dix-huit pays touchés, tandis

que cinq autres ont contrôlé la transmission car n'ayant signalé aucun nouveau cas confirmé en laboratoire ces six dernières semaines. En Ouganda et au Burundi, l'expansion géographique et l'augmentation des cas signifient des niveaux élevés de transmission communautaire avec un risque considérable de nouvelle escalade, car des pays comme la Côte d'Ivoire et la Centrafrique connaissent des épidémies plus petites et plus contenues.

La RDC, qui a signalé 8 662 cas confirmés, est toujours confrontée à des défis critiques en matière de surveillance et de dépistage, avec

seulement huit laboratoires nationaux équipés pour le diagnostic, tous fonctionnant avec d'importantes contraintes de personnel. Une «tendance à la baisse» des nouveaux cas signalés chaque semaine a été observée ces six dernières semaines en RDC, a dit l'OMS, tout en notant des retards dans la confirmation des cas et les retards de notification, ce qui peut donner une image incomplète de la propagation réelle du virus.

Le ministre de la Santé de la RDC, Roger Kamba, a annoncé mercredi soir que son pays lancerait une nouvelle phase de vaccination, après avoir vacciné environ 51 000

personnes. La RDC dispose d'environ 200 000 doses de vaccin et devrait en recevoir 100 000 supplémentaires jeudi, selon lui. Le pays vise à vacciner un total de 2,5 millions de personnes en utilisant 3,5 millions de doses. Pour l'OMS, la propagation géographique croissante en Ouganda, où les cas de Mpx ont «augmenté de manière exponentielle», souligne la nécessité d'une réponse plus décentralisée se concentrant sur les principaux facteurs dans les points chauds avec la participation active des dirigeants à tous les niveaux. L'OMS a décrété à la mi-août que le Mpx, anciennement appelé variole du singe,

constituait une urgence de santé publique de portée internationale, tirant la sonnette d'alarme quant à la potentielle transmission accrue de la maladie à l'échelle mondiale.

La déclaration de l'OMS intervient après que le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies a estimé que l'épidémie de Mpx en cours constituait une urgence de santé publique pour le continent. Selon l'agence de santé de l'Union africaine, le nombre de nouveaux cas de Mpx signalés en 2024 représente une augmentation de 160% par rapport à la même période en 2023.

RCA

Le processus de Kimberley lève totalement l'embargo sur le diamant centrafricain

Le processus de Kimberley a levé totalement, le 15 novembre, l'embargo sur le diamant centrafricain lors d'une plénière à Dubaï sous l'égide des Emirats arabes unis, a-t-on appris auprès de la délégation centrafricaine conduite par le ministre centrafricain des Mines.

C'est à l'issue de la XXI^e session plénière du processus de Kimberley tenue du 12 au 15 novembre à Dubaï que la décision a été prise à l'unanimité pour lever totalement l'embargo sur le diamant centrafricain.

«L'embargo sur l'exportation

du diamant centrafricain a été levé à Dubaï à la faveur d'une décision administrative qui a été approuvée par l'unanimité par la plénière», a confirmé Crescent Beninga, leader de la société civile centrafricaine et membre de la

délégation, sur les ondes d'une radio locale. Cet embargo a été imposé depuis 2013 à la suite de la prise de pouvoir par la force des armes d'une coalition de rébellion.

Cette rencontre permettant la levée totale de la sanction intervient deux mois après une mission d'évaluation des experts du processus de Kimberley à Bangui, capitale centrafricaine, et dans certaines régions du pays.

Le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle d'un an le mandat de la Minusca

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a renouvelé, le 14 novembre, pour un an le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique, a rapporté Florence Marchal, porte-parole de la mission onusienne dans ce pays d'Afrique centrale.

Selon elle, le nouveau mandat adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité prendra fin le 15 novembre 2025. «Il s'articule autour de cinq tâches majeures, à savoir la protection des civils, l'appui à l'extension de l'autorité de l'Etat, l'appui au processus de paix, l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire et

la protection du personnel et des biens des Nations unies», a précisé Florence Marchal. Elle a indiqué que ce nouveau mandat s'inscrivait dans la continuité de celui de l'année dernière avec une particularité concernant le soutien aux élections locales pour pouvoir coller au processus électoral en cours dans le pays avec son élargisse-

ment aux scrutins présidentiel et législatifs de 2025 à 2026.

La mission onusienne va poursuivre son travail en faveur de la consolidation de la paix en Centrafrique, a-t-elle conclu. Pour rappel, cette opération de maintien de la paix des Nations unies en Centrafrique a été mise en place en 2014 à l'issue de la résolution 2149 du 10 avril 2014. Cette mission intervient dans un contexte où la Centrafrique fait face à une guerre civile suite au coup d'Etat d'une coalition rebelle qui a renversé le régime du président de l'époque, François Bozizé.

BÉNIN

Une production cotonnière de 640 000 tonnes attendue pour la campagne 2024-2025

Le Bénin attend une production de 640 000 tonnes de coton graine pour une valeur brute estimée à au moins 192 milliards F CFA (environ 308,2 millions de dollars) à l'issue de la campagne cotonnière 2024-2025, a déclaré, le 14 novembre, jeudi le ministre béninois de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Gaston Dossouhoui.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de lancement de la campagne 2024-2025 de commercialisation du coton graine à Sokka, dans la commune de Sinendé, M. Dossouhoui a fait observer que le pays avait enregistré une augmentation moyenne annuelle de la production cotonnière de 139% par rapport à la campagne 2015-2016, considérée comme la campagne de référence.

Les rendements moyens nationaux du coton sont passés de 877 kilogrammes par hectare en 2015/2016 à 1198 kilogrammes par hectare en 2024/2025, a-t-il indiqué.

«Cette filière offre des moyens de subsistance à des millions de familles béninoises, génère des emplois directs et indirects dans le transport, la manutention, l'industrie, et contribue au développement des communautés rurales par le paiement de la taxe de développement locale aux communes»

D'après le ministre, la filière cotonnière est l'un des piliers de l'économie béninoise. «Cette filière offre des moyens de subsistance à des millions de familles béninoises, génère des emplois directs et indirects dans le transport, la manutention, l'industrie, et contribue au développement des communautés rurales par le paiement de la taxe de développement locale aux communes», a-t-il expliqué.

MUSIQUE URBAINE

Diesel Gucci et Dany Synthé, une collaboration pour faire rayonner le Congo

Diesel Gucci, figure emblématique de la scène urbaine congolaise, s'associe avec Dany Synthé, producteur international de renom, pour travailler sur son premier album. Cette collaboration, placée sous le signe de l'excellence, témoigne d'une ambition commune : propulser l'industrie musicale congolaise vers de nouveaux sommets.

Connu pour ses titres à succès, Diesel Gucci incarne la nouvelle génération d'artistes africains qui réinventent les codes de la musique urbaine. Quant à Dany Synthé, fort de collaborations avec de grandes stars internationales, il s'impose comme un artisan sonore au savoir-faire inégalé. Ensemble, ils ont passé de longues heures en studio, entre sessions d'enregistrement et échanges de visions, explorant des pistes pour donner un nouvel élan à la scène musicale congolaise.

« C'était bien plus qu'une simple session d'enregistrement », confie Diesel Gucci, avant d'ajouter: « Nous avons partagé nos visions, nos rêves et, surtout, des idées pour transformer l'industrie musicale dans notre pays ».

Engagé pour le développement des talents congolais, Dany Synthé insiste sur l'im-



Diesel Gucci et Dany Synthé au studioDR

portance d'un écosystème solide pour permettre aux artistes locaux de se faire entendre sur la scène internationale. « Les artistes congolais regorgent de potentiel, mais il est indispensable de renforcer les infrastructures, notamment en matière de streaming et de distribution, pour que leur musique puisse traverser les frontières », estime-t-il.

Cette collaboration vise ainsi à métamorphoser l'industrie musicale congolaise et à offrir aux talents locaux des opportunités de rayonnement mondial. Diesel Gucci, quant à lui, poursuit sa conquête de l'international avec succès. Sa prestation triomphale au Bataclan de Paris, le 1er novembre dernier, où il a enflammé une salle comble, confirme sa détermination à s'imposer sur la scène mondiale.

Fiacre Kombo



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2024/AMI DU 18/11/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA PREPARATION DE L'ANALYSE DU PAYSAGE SOCIAL ET DES MODELES COOPERATIFS POUR LES COMMERÇANTS ET LES MARCHES LOCAUX EN REPUBLIQUE DU CONGO ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

1. La Banque mondiale, en collaboration avec les autorités de la République du Congo (ROC) et de la République Centrafricaine (RCA), a initié le Projet Régional d'Amélioration des Corridors en Afrique centrale (PRACAC) pour renforcer la connectivité et dynamiser le commerce entre les deux pays. Centré sur l'amélioration des infrastructures routières, portuaires et fluviales, le PRACAC vise à réduire les coûts de transport et à promouvoir l'inclusion sociale, notamment en soutenant les femmes commerçantes. En parallèle, le projet prévoit une analyse approfondie du paysage social et des modèles coopératifs pour les commerçants et les marchés locaux en République du Congo et en République Centrafricaine. Cette étude vise à mieux comprendre les dynamiques socio-économiques des marchés, à évaluer l'impact des coopératives existantes, et à identifier des opportunités pour renforcer l'inclusion économique des communautés riveraines le long des corridors commerciaux. Cette analyse permettra d'orienter les investissements socialement inclusifs et de renforcer les capacités des communautés riveraines dans le cadre du projet PRACAC.

2. L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est de recruter un consultant qualifié pour réaliser une analyse sociale approfondie et évaluer divers modèles de coopération adaptés aux commerçants locaux. Le consultant devra examiner les pratiques actuelles du marché, analyser les structures de coopération existantes, et formuler des recommandations pour renforcer l'inclusion économique, en mettant un accent particulier sur les femmes et les jeunes. La durée de réalisation de cette étude est de 3 mois.

3. Les qualifications, disponibilités et aptitudes requises pour chaque consultant individuel sont les suivants :

-Éducation :

Pour les consultants individuels : Un diplôme de niveau maîtrise ou doctorat dans des domaines tels que la sociologie, l'anthropologie, l'économie, les études du développement ou une discipline connexe.

Pour les firmes pouvant présenter des consultants individuels avec les qualifications ci-dessous : Dans le cas doit inclure des experts avec des diplômes avancés et une expertise complémentaire en économie coopérative, systèmes de marché, développement rural ou études de genre.

-Expérience professionnelle :

Expérience démontrée : Un minimum de 5 ans dans la recherche sociale, l'analyse de politiques ou les études de marché, en lien avec la dynamique du marché local, le développement communautaire et les structures coopératives. Expérience avec des projets de la Banque mondiale ou de banques multilatérales : Une expérience avérée dans des projets de la Banque mondiale ou des projets similaires de banques multilatérales de développement est un atout. Connaissance des politiques environnementales et sociales de la Banque mondiale recommandée. Connaissance du contexte régional : Expérience de travail dans la région, avec une bonne connaissance des cultures locales, des structures de marché et des défis socio-économiques.

Expertise en modèles coopératifs : Expérience dans l'élaboration, l'analyse ou la mise en œuvre de modèles coopératifs dans un pays en développement, y compris une compréhension de l'action

collective et de l'inclusion économique.

Projets similaires : Expertise en analyse sociale et évaluation de modèles de coopération dans des projets de corridor routier ou fluvial, avec des compétences pour renforcer l'inclusion sociale au sein des communautés.

- Expertise technique :

Compétences sociales et économiques : Maîtrise des méthodologies de recherche qualitative et quantitative, y compris les enquêtes et les groupes de discussion.

Engagement des parties prenantes : Expérience en consultation participative avec les commerçants, dirigeants communautaires et autorités.

Genre et inclusion sociale : Capacité d'intégrer des approches sensibles au genre pour représenter les groupes marginalisés dans les recherches. Rédaction de rapports et communication : Compétences avérées en rédaction de rapports concis et en communication avec des publics variés.

Climat et durabilité : Expertise en évaluation de la vulnérabilité climatique et en normes de construction écologique.

-Connaissance des systèmes coopératifs et de marché :

Compréhension approfondie de l'économie coopérative et de la gouvernance coopérative.

Connaissance du fonctionnement des marchés locaux, des barrières commerciales et de l'action collective.

Familiarité avec les cadres juridiques et politiques régissant les coopératives et le commerce dans la région.

-Compétences interculturelles et considérations additionnelles :

Capacité à travailler dans des environnements multiculturels et multilingues.

Parler les langues locales.

Adaptabilité aux contextes sociaux et capacité à établir des relations de confiance avec les communautés.

Compétence pour réaliser des études sur le terrain dans des zones éloignées.

Connaissance des normes éthiques : Engagement envers des pratiques de recherche éthiques, en particulier avec les populations vulnérables.

4. Au risque de voir son dossier rejeté, chaque candidat intéressé devra fournir un dossier comprenant :

-Une lettre de motivation signée ;

-Un curriculum vitae (CV) complet incluant les qualifications et expériences mentionnées et dûment signé ci-dessus ;

NB : La présentation de justificatifs attestant de ces expériences et qualifications constituerait un atout pour le dossier.

Seuls les candidats remplissant les critères de qualifications seront conviés au test de sélection.

Le dépôt des dossiers de candidature complets rédigés en français ou en anglais doit être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse mail : PRACAC_CONSULTANT@worldbankgroup.org au plus tard le 28 Novembre 2024 à minuit heure du Congo et porter expressément la mention suivante : « AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N0001/2024/AMI/ DU 18/11/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ANALYSE DU PAYSAGE SOCIAL ET DES MODELES COOPERATIFS POUR LES COMMERÇANTS ET LES MARCHES LOCAUX EN REPUBLIQUE DU CONGO ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ».



AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/24/CEMAC/C/P/CPM

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE DU BUDGET-PROGRAMME AU SEIN DE LA COMMISSION DE LA CEMAC

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du Traité Révisé du 30 juin 2009 de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Convention régissant l'Union des Etats d'Afrique Centrale (UEAC), notamment en son article 1, les Etats membres se sont engagés à « établir en commun les conditions d'un développement économique et social harmonieux ».

Pour ce faire, la CEMAC a engagé d'importantes réformes à travers l'adoption, le 19 décembre 2011, de six directives visant à moderniser et à assurer plus de transparence dans la gestion des finances publiques des Etats membres en l'armant autant que possible aux normes et standards internationaux. Parmi les nouveaux paradigmes et règles, figure, la réforme budgétaire introduite par la Directive n°01/11-UEAC-190-CM-22 relative aux lois de finances au sein de la CEMAC.

En effet, le nouveau cadre de gestion des finances publiques qui consacre la budgétisation par programme, oblige la Commission de la CEMAC, elle-même, à emboîter le pas aux Etats membres pour refléter le respect de ses propres Directives. L'implémentation de ce processus vertueux au sein de la Commission de la CEMAC, organe opérationnel de la Communauté, va faire émerger de nouveaux métiers, une nouvelle organisation interne, de nouveaux outils nécessitant de se familiariser à la nouvelle culture administrative de la gestion axée sur les résultats.

D'où la nécessité pour la Commission de la CEMAC de se faire accompagner par une assistance technique dans la familiarisation à l'utilisation des outils indispensables à la budgétisation par programme. Cette assistance portera notamment sur : (i) la préparation et l'exécution du budget en mode programme, (ii) le cadrage budgétaire, (iii) l'introduction de la nouvelle comptabilité et (vi) le contrôle.

C'est dans ce cadre que la Commission de la CEMAC se propose de procéder au recrutement d'un Consultant pour répondre aux besoins susmentionnés.

A cet effet, le présent projet d'AMI comprend trois volets :

1. le recrutement d'un Bureau d'étude pour la mise en place du budget-programme au sein de la Commission de la CEMAC ;
2. l'implémentation de la budgétisation par programmes au sein de la Commission de la CEMAC ;
3. le renforcement des capacités des responsables de la Commission de la CEMAC sur la budgétisation axée sur les résultats.

VOLET 1 : préparation et adoption du budget programme et des outils de cadrage pluriannuel

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette opération est de définir le cadre de performances à moyen terme 2025-2027 de la Commission de la CEMAC assorti du budget-programme de l'exercice 2025. De manière spécifique, il sera question :

- / d'accompagner la Commission de la CEMAC dans la revue du cadre de performance du dernier triennat (contenant notamment les Indicateurs clés de performance et outils connexes) ;
- ./ d'esquisser le cadre stratégique de performance des programmes
- ./ d'établir le profil triennal des ressources mobilisables ainsi que leur affectation aux grandes catégories de dépenses ;
- ./ d'estimer le gap entre le chiffrage du plan stratégique sur le triennat et les ressources mobilisables pour dégager les éventuels besoins en financement ;
- ./ d'adresser éventuellement la question du financement ;
- ./ de projeter les grandes catégories de dépenses par sous-programmes ;
- ./ de définir le périmètre et le contenu des programmes :
- o-définition des maquettes budgétaires de tous les programmes et du nouveau format du budget ;
- o-définition des objectifs des programmes et indicateurs de performance ;
- o-rattachement des effectifs aux programmes ;
- o-modernisation de la nomenclature budgétaire actuelle afin de faciliter l'articulation du budget par rapport aux missions stratégiques de la Commission et nouvelle codification budgétaire pour l'utilisation en mode budget de programme ;
- o-élaboration des Projets annuels de performance (PAP) des programmes de la Commission ;
- o-définition du mode de gouvernance des programmes : définition des profils et désignation des responsables de programmes ;
- ./ de concevoir un guide sur l'élaboration du budget en mode programme ;
- ./ d'élaborer une charte de gestion en budget programme et des modalités du dialogue de gestion ;
- définir le dispositif de contrôle de gestion y afférent.

RESULTATS ATTENDUS

- Au terme de l'accompagnement, les principaux résultats ci-après sont attendus :
- ./ la revue du cadre de performance du triennat précédant est opérée et les leçons apprises tirées ;
 - ./ une esquisse du cadre stratégique de performance est disponible ;
 - ./ le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) de la Commission de la CEMAC 2025-2027 est élaboré ;
 - ./ le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) de la Commission de la CEMAC 2025-2027 est élaboré ;
 - ./ le Projet de Budget-Programme 2025 est disponible, assorti du PAP ;
 - ./ les outils de déploiement du contrôle de gestion sont élaborés.

VOLET 2 : exécution, nouvelle comptabilité et contrôle du budget

Objectif :

L'objectif est de mettre en place les outils d'exécution et de contrôle du budget. Il sera notamment question d'aider les participants à :
 conception d'un guide sur l'exécution du budget en mode programme ;
 mise en place des outils de contrôle de gestion, contrôle financier et contrôle externe ;
 mise en place de la nouvelle comptabilité

RESULTATS ATTENDUS

Au terme de l'atelier de renforcement des capacités, les principaux résultats ci-après sont attendus :

la capacité on aussi bien conceptuelle que pratique des acteurs du dispositif de contrôle de gestion au sein de la commission de la CEMAC ;
 un rapport diagnostic de l'état de mise en œuvre du contrôle de gestion au sein de la commission de la CEMAC.

VOLET 3 : renforcement des capacités des acteurs

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des cadres de la Commission de la CEMAC sur le concept de la Budgétisation Axée sur les Résultats.
 De manière spécifique, il sera question de former les participants sur :
 le découpage programme-action ;
 la démarche de performance (stratégie-objectif-indicateur) ;
 la gouvernance des programmes et les techniques de prévision budgétaire (Justification au premier franc, soutenabilité budgétaire, etc.) ;
 l'exécution, le contrôle et la comptabilité.

RESULTAT ATTENDUS

Au terme de l'activité de renforcement des capacités, les principaux résultats ci-après sont attendus :
 les acteurs de la performance ont une maîtrise des concepts du budget-programme ;
 les acteurs de la performance maîtrisent les différentes étapes d'élaboration du budget programme ;
 les acteurs de la performance sont capables d'élaborer le Projet Annuel de Performance (PAP).
 Le Consultant devra être une structure spécialisée de type bureau en sciences économiques, Droit, finances publiques, ayant une expérience avérée dans l'élaboration des outils de budgétisation axés sur la performance.

En vue de la constitution d'une liste restreinte, la Commission de la CEMAC invite les cabinets ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent fournir, en français, les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour des prestations, notamment :

- ./ une présentation générale (brochure de présentation, domaines de spécialisation, effectifs et profil du personnel) ;
- ./ expérience générale et spécifique du consultant ;
- ./ justification de travaux analogues (année, pays d'exécution du contrat, preuve de l'acceptabilité des livrables, personnel affecté au projet, coordonnées et nom du ou des responsables : adresse, téléphone, e-mail.

Les informations fournies doivent être précises et vérifiables. La Commission de la CEMAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du Consultant selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Sous-critères	Notes pondérées maximales
Expérience Professionnelle générale du Cabinet : (30 points)	Expérience professionnelle générale du Cabinet dans le domaine des sciences économiques, Droit, Finances Publiques (au moins 10 ans).	10
	Justifier de références dans l'accompagnement des entités publiques dans l'élaboration des outils de budgétisation axés sur performance.	5
	Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des outils de budgétisation axée sur la performance (PPA, PTA, RAP, charte ministérielle de gestion, protocoles de gestion,...)	15
Expérience professionnelle spécifique au moins: (60 points)	Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans l'accompagnement de la mise en œuvre des réformes des finances publiques dont la réforme budgétaire et comptable	30
	Avoir une expérience avérée en matière de conception et d'élaboration de modules de formation et d'enseignement techniques pour les adultes	10
	Avoir une expérience en rapport avec le domaine de l'intégration régionale et la CEMAC sera un atout (pour l'expert sénior)	20
Connaissance de la sous-région CEMAC : (10 points)	Connaissance de l'organisation administrative et du fonctionnement des services de la Communauté.	10
Total		100

La sélection du Candidat se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de la CEMAC et définies dans le Règlement n°06/09-UEAC-201-CM-20 du 11 décembre 2009 portant Procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires par email à l'adresse suivante: follotm@cemac.com; nzogoher@cemac.com.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et envoyées uniquement par email aux adresses ci-dessus, au plus tard le mardi 08 octobre 2024 à 15h00, heure locale (Malabo, GMT+1) avec accusé de réception et devront porter la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour l'assistance technique en vue de la mise en place du budget-programme au sein de la Commission de la CEMAC ».

Fait à Malabo, le 06 SEP 2024

POUR LE PRÉSIDENT,

POUR LE VICE-PRÉSIDENT

 ASSAMBA ONGODO Charles

GESTION DE LA CARRIÈRE SPORTIVE

Des athlètes sensibilisés aux dangers du dopage

A l'initiative de l'Association des anciens de Diablos noirs handball (Adhna), en partenariat avec la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, des athlètes en compagnie de leur encadreur ont participé, du 13 au 15 novembre, à Brazzaville à un séminaire de vulgarisation et de sensibilisation à la convention internationale de la lutte contre le dopage.

Issus de diverses fédérations sportives nationales, des jeunes et quelques encadreurs ont bénéficié durant trois jours des enseignements sur le danger du dopage dans le milieu sportif. Plusieurs thèmes et sous-thèmes ont été développés durant ces moments de partage de connaissances et d'échange. Ce séminaire a permis aux participants de découvrir les contours du concept de dopage ainsi que ses conséquences sur la carrière des athlètes et des structures sportives.

Les participants au séminaire ont salué l'initiative qui leur a permis de comprendre le danger du dopage, tout en ayant les moyens qui leur permettront de dissuader leurs coéquipiers et de préparer des sportifs plus performants, dynamiques et compétents. « Je sors de



Une vue des participants/Adhna

ces trois jours très éduquée et pleine d'enseignement. Personnellement, je ne me suis jamais dopée car je sais que cela détruit la carrière sportive. Je veux être une grande joueuse, alors

je ne peux pas me lancer dans ces histoires. D'ailleurs, je m'engage à sensibiliser tous mes ami(e)s. Le plus grand dopage reste l'entraînement et la conviction », a indiqué Rose-Bergina Lekous-

souma, l'une des pépites d'or du handball congolais.

Parmi les sujets développés, il y a eu la vulgarisation de la convention internationale de lutte contre le dopage dans le sport par Carine Mous-

sima-Malonga ; dopage : risques et conséquences par le Dr Yvon Rock Alongo ; puis l'amélioration de la performance sportive sans dopage, toujours par le Dr Alongo. Auguste Etsala a, pour sa part, édifié les participants sur la lutte antidopage et les organisations sportives. Comme à la cérémonie d'ouverture, celle de clôture a été patronnée par le directeur général des Sports, Jean Robert Bindélé, en présence du président de l'Adhna, Dieudonné Bonazebi.

Ce séminaire a été une occasion de recyclage pour les athlètes qui sont issus de différentes fédérations sportives nationales. Il fait suite à celui qui a été organisé l'année dernière à Kinkala, dans le département du Pool, au profit des dirigeants sportifs et autres cadres de sport.

Rude Ngoma



PUBLICATION DE PROJET DE CONCENTRATION NOTIFIÉ À LA COMMISSION DE LA CEMAC

La présente publication est faite, conformément aux dispositions du Règlement no06/19 UEAC-639-CM-33 du 07 avril 2019, relatif à la concurrence et de ses textes subséquents, en particulier l'article 56 nouveau, du Règlement n°000140 du 16 mars 2023, modifiant et complétant certaines dispositions du Règlement no000350 du 25 septembre 2020 relatif à la procédure pour l'application des règles de la concurrence.

Les personnes et les entreprises intéressées disposent d'un délai de 14 jours, à compter de la date de la présente publication faite dans le présent journal d'annonces, pour faire valoir, auprès de la Commission, leurs observations écrites sur le projet de concentration décrit ci-dessous :

PROJET D'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ CADYST GRAIN DES PARTICIPATIONS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ D'ORGANISATION, DE MANAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES (« SOMDIA ») DANS LA SOCIÉTÉ LE GRAND MOULIN DU CAMEROUN S.A. ET LA SOCIÉTÉ LES GRANDS MOULINS DU PHARE S.A.

Le projet d'acquisition susvisé a été notifié au siège provisoire de la Commission de la CEMAC à Malabo en Guinée Equatoriale le 28 octobre 2024.

L'opération objet de cette notification consiste en l'acquisition par la société CADYST Grain auprès de la Société d'Organisation, de

Management et de Développement des Industries Alimentaires et Agricoles (« SOMDIA ») de l'intégralité des participations de cette dernière dans la Société le Grand Moulin du Cameroun S.A. (« SGMC ») et la Société les Grands Moulins du Phare S.A. (« SGMP »).

L'acquéreur, la Société CADYST Grain, dont le siège social est établi à Douala au Cameroun, est actif dans le secteur de la meunerie. Ses usines de transformation de blé sont établies à Douala et à Kribi au Cameroun. L'entreprise acquéreuse, fait partie de CADYST Group, lequel est un groupe actif dans le secteur de l'agroalimentaire, des farines et de l'élevage.

Le vendeur, la société « SOMDIA » est détenue intégralement par DF HOLDING Luxembourg, elle-même détenue par CASSIOPEE SINGAPOUR et elle est contrôlée ultimement par le Groupe Castel. Les Cibles, la Société le Grand Moulin du Cameroun S.A. (SGMC) et la Société les Grands Moulins du Phare S.A. (SGMP) dont les sièges sociaux sont établis respectivement au Cameroun et au Congo sont actives, pour SGMC, dans la culture du blé et la fabrication de farine de blé et, pour SGMP, dans le secteur de la minoterie au Congo.

Le Commissaire,
MBOGO Ngabo Seli

SÉCURITÉ MARITIME

Le navire patrouilleur italien Borsini fait escale dans la ville océane

Dans le cadre de la coopération militaire entre le Congo et l'Italie, le navire patrouilleur italien Borsini est en escale au Port autonome de Pointe-Noire.

Des activités de partage de connaissances ont été organisées le 14 novembre entre les marines congolaise et italienne en présence du général de division René Boukaka, chef d'état major adjoint des Forces armées congolaises (FAC); d'Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie en République du Congo; d'Anne Marchal, ambassadeur désigné de l'Union européenne au Congo; et de plusieurs autres autorités civiles et militaires.

Deux ans après son escale à Pointe-Noire, le navire patrouilleur italien Borsini accoste à nouveau dans les eaux maritimes congolaises. Cela témoigne de la cordialité des relations de coopération qui existent entre le Congo et l'Italie, a dit le général de division René Boukaka, chef d'état major adjoint des FAC après la visite guidée dudit navire. « La visite du navire nous a permis d'avoir connaissance des équipements du patrouilleur, de sa composition et de ses différents compartiments. Au nom du ministre de la Défense, je traduis toute la



La photo de famille à bord du patrouilleur Borsini/Adiac

gratitude des autorités du pays pour l'organisation de cette activité à Pointe-Noire. Cela offre de nombreuses opportunités à nos marins qui vont échanger avec les marins italiens. Cette escale constitue un élément important dans la mise en œuvre de l'accord de coopération militaire avec l'Italie», a-t-il indiqué. De son côté, le capitaine de frégate Ugo Giglio, commandant du navire Borsini, s'est réjoui de la coopération entre l'Italie et le Congo et a souhaité qu'elle soit pérennisée. Ce vœu a été aussi exprimé par Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo, qui a dit que l'escale du navire Borsini est la concrétisation des bonnes relations entre les deux pays.

Partage des connaissances et méthodes technico-opérationnelles

Le séminaire sur la sécurité maritime-organisation de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales au Congo; l'Archi-

tection de Yaoundé (structure qui coordonne et englobe tous les efforts des pays du golfe de Guinée en matière de sécurisation des espaces maritimes); et la contribution de l'Union européenne dans l'architecture ont été les différents points abordés par les orateurs. Jean-Claude Boukono, directeur de cabinet du secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a ainsi présenté à l'assistance sa structure, créée par décret n° 2019-125 du 3 mai 2019 portant organisation et coordination de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Elle constitue l'ensemble des missions exercées en mer et dans les eaux continentales par les administrations de l'Etat, chacun dans son domaine de responsabilité. « Dans le cadre de la cohérence des orientations gouvernementales et l'amélioration de l'efficacité des actions de l'Etat en mer et dans

les eaux continentales, des chantiers de révision des plans de lutte contre la pollution en mer et dans les eaux continentales ainsi que ceux relatifs à la recherche du sauvetage peuvent être cités comme exemples des travaux en cours », a-t-il dit.

Selon lui, la coopération technique entre pays et des initiatives ayant des capacités à soutenir cette dynamique est plus que souhaitée. « Nous restons fort reconnaissants à tous les gouvernements qui interviennent dans la coopération technique pour notre pays. Toute action future que l'Italie pourrait engager au profit de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales du Congo serait fortement appréciée », a-t-il ajouté.

Le capitaine de frégate, Lionel Ibombo Engoussi, commandant du centre des opérations maritimes, a expliqué les stratégies opérationnelles de ces actions en mer dont la coordination avec toutes les parties prenantes est le leitmotiv.

En énumérant les quelques axes des missions du navire Borsini, Ugo Giglio a dit: « Nous travaillons en vue du renforcement et de l'amélioration de notre coopération avec les navires et les pays riverains du golfe de Guinée. Assurer et protéger les marines nationales et internationales, les compagnies de navigation et les compagnies nationales qui

œuvrent dans les infrastructures de navigation, apporter un soutien au projet pilote de l'Union européenne dans le golfe de Guinée et à l'Architecture de Yaoundé sont, entre autres, aussi nos différentes missions ».

Satisfait par la cordialité des relations entre l'Italie et le Congo, Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo, s'est exprimé: « Aujourd'hui, nous avons été honorés par la visite du général René Boukaka, chef d'état major adjoint, puis une activité de formation a été réalisée à bord du navire patrouilleur dont un nombre sélectionné d'officiers de la marine congolaise visant à partager les connaissances et les méthodes technico-opérationnelles, à travers une simulation d'activités de lutte contre la piraterie et le contrôle sur les navires marchands ainsi qu'un séminaire sur la sécurité maritime qui, je crois, ont été particulièrement utiles pour renforcer les capacités des unités de la marine congolaise et pour consolider la coordination italienne et européenne, d'une part, et congolaise, d'autre part, dans la lutte contre la piraterie et les autres activités criminelles en mer ».

Le dîner, le buffet et le réseautage à bord du patrouilleur Borsini ont mis fin en soirée à l'activité.

Hervé Brice Mampouya



PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n° 006/MPSIR/PAGIR-UCP/24

Recrutement du consultant pour l'actualisation du guide méthodologique d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques publiques (Tome 1 et Tome 2)

1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services du « Recrutement du consultant pour l'actualisation du guide méthodologique d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques publiques (Tome 1 et Tome 2) ».

2. Objectif de la mission

L'objectif global est de doter les acteurs impliqués dans la chaîne Prospective-planification-programmation-budgétisation-suivi et évaluation, en sigle (PPPBE), d'un guide d'élaboration des politiques publiques (Tome I et Tome II) actualisé.

De façon spécifique, il s'agit d'actualiser les documents existants en prenant en compte et en intégrant :

-les nouveaux défis du passage du « budget en mode moyen » au « budget programme »;

-les thèmes transversaux tels que le genre, l'emploi, la migration, l'environnement et le changement climatique ;
-le canevas d'élaboration des stratégies de développement et des plans stratégiques sectoriels

3. Profil du consultant :

-Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (Master, DEA, DESS) en droit, sciences économiques / Banque / Finances / sciences sociales / humaines / sciences du développement ou discipline apparenté (au minimum BAC +5);
-Disposer d'au minimum 10 ans d'expérience en matière de planification stratégique et opérationnelle et de capacité d'exécution des politiques et stratégies de développement ;
-Avoir une bonne connaissance de l'environnement des réformes financière et économique en République du Congo ;
-Avoir une bonne compréhension de l'approche sectorielle et des concepts de développement ;
-Avoir participé à des missions similaires en République du Congo ou à l'étranger ;
-Avoir une connaissance approfondie dans l'utilisation des approches genre et de leur

prise en compte dans la planification et la gestion du développement.

-Avoir une excellente maîtrise de la langue française est exigée

4. Durée et lieu de la mission

La mission durera quarante-six (46) jours.

5. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale Edition de septembre 2023.

L'Unité de coordination du PAGIR invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes et une ou des attestations de travail.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures,

à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net .

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 06 décembre 2024 à 16h00 et porter clairement la mention « Recrutement du consultant pour l'actualisation du guide méthodologique d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques publiques (Tome 1 et Tome 2) ».

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2024

Le Coordonnateur,

Thomas BANDIA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Renforcement des capacités des cadres locaux

L'atelier de renforcement des capacités en suivi et évaluation des politiques publiques s'est ouvert, le 14 novembre dans la capitale économique, sous les auspices de Letchaud Bossang Oko, préfet directeur général de l'Administration du territoire. Il avait à ses côtés Evelyne Tchitchelle et Chris Mburu, respectivement maire de la ville et coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

Organisé par le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, en partenariat avec le bureau du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, l'atelier de deux jours a permis aux participants d'acquérir des connaissances et des aptitudes de base sur les dispositions du cadre légal et réglementaire du suivi et de l'évaluation des programmes ainsi que des projets de développement. Ils ont aussi échangé sur les concepts de base, les principes et processus du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, des politiques publiques locales, des programmes et projets de développement et des objectifs de développement durable,



tout comme la prise en compte des droits humains dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques, des programmes et projets de développement, et

des objectifs de développement durable.

« Nous croyons fermement que le renforcement des compétences des cadres locaux

La photo souvenir des participants / Adiac est un levier incontournable pour garantir l'efficacité des politiques publiques. En effet, en intégrant les objectifs de développement durable

dans chaque action locale, nous faisons un pas supplémentaire vers un développement inclusif et durable, qui ne laisse personne de côté », a indiqué à cette occasion le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

Pour sa part, le préfet directeur général de l'Administration du territoire, au nom du ministre de l'Intérieur, a expliqué qu'à travers cette initiative, les participants contribuent au renforcement de l'Etat de droit, à garantir des services accessibles et de qualité pour tous, ainsi qu'à encourager l'articulation déconcentration-décentralisation pour l'autonomisation des communautés locales.

Séverin Ibara

HUMEUR

Quand des chansons obscènes envahissent nos villes !

La réalité qui devrait être une honte sociale par le fait qu'elle ouvre largement la porte à la dépravation des mœurs et à un incivisme qui ne dit pas son nom est malheureusement saluée par une certaine opinion voire par les artistes musiciens eux-mêmes, auteurs des œuvres malsaines.

Hier, la musique dite « mondaine » était habillée des mélodies significatives, instructives, éducatives et moralisantes. Il suffit d'écouter les chefs-d'œuvre de Pamelò, de Tabu Ley, de Franklin Boukaka, etc., pour s'en convaincre. Aujourd'hui, la chose musicale va dans tous les sens, car nombreuses sont des chansons débarrassées de toute courtoisie et du civisme que le pays a tant recherchés. Les mélodies sont construites des sonorités pornographiques de toute sorte.

Il devient même très gênant d'écouter ces chansons en famille. Elles sont ni seulement des « constructions cacophoniques » pour des oreilles mais aussi des litanies des noms des autorités politico-administratives collés aux insanités verbales indigestes.

Hier les chansons dites « sacrées » ne pouvaient pas avoir un tel contenu mais aujourd'hui c'est le contraire. Quelle honte ! Dans ce cas, qui va moraliser qui ? Puisque l'auteur-compositeur de la chanson religieuse fait aussi le jeu comme celui de la chanson mondaine.

Comment comprendre qu'un jeune musicien ne se gêne pas d'aligner dans sa chanson des insanités et la mette sur le marché ? Où sont les autorités en charge des questions d'éthique ? Où sont les défenseurs des droits des consommateurs ? Comment accepter que de telles chansons soient déversées dans l'opinion ? On ne comprend pas pourquoi cette nouvelle génération des musiciens n'arrivent pas à copier leurs aînés devenus des icônes dans le domaine de part et d'autre du fleuve Congo.

Alors jeunes musiciens, changez la manière d'écrire vos chansons. Le constat est que nombreuses d'entre elles participent à la destruction de la société.

Faustin Akono

Coopération financière allemande avec la CEMAC
Projet Prévention VIH-SIDA en Afrique Centrale

Annulation de Demande de Manifestation d'Intérêt

Acheteur : Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC)

Novembre 2024

Annulation de Demande de Manifestation d'Intérêt
N°01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24

1. Références de la Demande de Manifestation d'Intérêt initiale

Pays:	Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, République du Congo-Brazzaville et Gabon.
Date:	Janvier 2024
Titre:	Pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, la Distribution, le Marketing et la Vente des préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.
Tender-Nr.:	N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24
Intitulé du projet:	Projet prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC)
Type de notification:	Notice officielle de publication
Titre du contrat :	Demande de Manifestation d'Intérêt (DMI) N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24 relatif à la pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, le Stockage, le Marketing, la Distribution et la Vente de préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.
Numéro BMZ/KfW :	BMZ 2018 67 852 & 2020 67 080; KfW Inpro n° 38350 & 48854, KfW 510667

Lien de publication : <https://www.gtai.de/de/trade/kamerun/ausschreibungen-projekte/consulting-implementierung-eines-seuchenbekampfungsjekts-1072016>

2. Information sur l'annulation de la Demande de Manifestation d'Intérêt

Le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC communique par la présente annonce que la Demande de Manifestation d'Intérêt N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24 publiée dans le GTAI du 23 janvier 2024 et dont les références se trouvent au point 1 ci-dessus est annulée.

Cette annulation dispose des deux Avis de Non Objection délivrés par le KfW :

- Le 09 octobre 2024 pour les lots 2 à 5
- Le 04 novembre 2024 pour le lot 1

PÉNURIE D'EAU À BRAZZAVILLE

Le gouvernement opte pour la construction des forages industriels

L'exécutif a annoncé, le 15 novembre à Brazzaville, au cours de la séance de questions orales avec débat au Sénat, la construction de deux forages industriels dans la capitale, dont l'un sera opérationnel d'ici à la fin de l'année.

Emmenés par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dix ministres ont répondu aux questions des sénateurs. Des questions portant sur tous les secteurs de la vie nationale, dont les infrastructures, l'assainissement et l'environnement, l'éducation, l'agriculture, les transports, la santé, les logements, la jeunesse, le commerce ainsi que les pénuries d'eau, d'électricité et de carburant.

Répondant, par exemple, à une question sur les problèmes de pénurie d'eau et d'électricité dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a rappelé que le gouvernement s'attèle à régler petit à petit cette situation. Pour Brazzaville, il a annoncé la construction des forages industriels pour appuyer l'existant. « *Le premier forage se fait à la patte d'oie, nous allons l'inaugurer dans dix jours. Il produit 20m³/h. Batignolles, Plateau des 15 ans, OCH et le quartier aéroport sentent déjà un léger mieux, mais après l'inauguration cela ira mieux* », a-t-il assuré.

Selon lui, le deuxième forage



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso trois ans prévoit le décaissement de 72 milliards FCFA en 2025, 30 milliards en 2026 et 32 milliards en 2027.

sera construit après l'inauguration du premier à Kombo pour soulager la population de Kombo-Matari, Bikaroua, Massengo et de Mikalou. La durée des travaux est de trois mois. En sus de cela, le Congo a négocié et obtenu du gouvernement italien un don pour construire Djoué 2 qui va fournir 7500 m³/h et alimenter définitivement toute la ville de Brazzaville. Intitulé l'axe lourd, ce programme de

Pour sa part, le chef du gouvernement a répondu aux questions sur le démarrage des travaux de réhabilitation de la route Pointe-Noire/terminal de Djeno; l'avenir des élèves des lycées d'excellence après l'obtention du baccalauréat; ainsi que les mesures prises par le

gouvernement pour lutter contre l'exploitation, la manipulation et la transformation illégale des déchets radioactifs, notamment les batteries, les moteurs de véhicules, les congélateurs, au mépris des textes en vigueur. Selon lui, la construction des forages industriels est une idée personnelle du président de la République qui n'en pouvait plus de voir le spectacle des bidons à Brazzaville.

Conjuguer des efforts pour juguler la crise

S'agissant de la crise multidimensionnelle que traverse le pays actuellement, Anatole Collinet Makosso a assuré les sénateurs et leurs mandants que le gouvernement est sensible à cette situation, surtout les difficultés rencontrées ces dernières semaines, à savoir les pénuries d'électricité, d'eau, de carburant, les tas d'immondices dans la ville. « *C'était très difficile et nous en avons souffert, et on peut imaginer les sentiments éprouvés par la population pendant cette période. On va dire que les excuses ne vont pas résoudre le problème, mais il faut que nous puissions les formuler à*

la grande compréhension de notre population pour cette période difficile que nous avons connue. Nous saisissons encore cette occasion pour rassurer la population que le travail, même s'il ne peut pas produire des résultats immédiatement, est en train de se faire et elle peut le remarquer petit à petit », a estimé le chef du gouvernement. Faisant la synthèse de la séance, le président du Sénat, Pierre Ngolo, s'est réjoui de ce que cela s'est passé dans un esprit de responsabilité et de sérénité. Pour lui, il y a une parfaite harmonie entre l'exécutif et le Sénat au regard de la situation actuelle. « *Nous gérons une situation difficile, vous l'avez dit avec insistance. Dans une situation comme celle-ci, ce qui compte c'est notre mobilisation pour donner effectivement réponse aux problèmes que se posent les Congolais. Nous devons tous nous mobiliser pour l'action efficace, pour créer les conditions de restauration de l'espoir des citoyens* », a-t-il conclu, se félicitant de l'effort du gouvernement à apporter les éléments de réponse aux questions des sénateurs.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Et l'Union européenne ...

A lors que les grandes puissances de ce temps – la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie – ne cessent de renforcer leurs structures politiques afin d'accroître leur influence dans l'équation stratégique mondiale – ce dont témoigne avec force la réélection de Donald Trump –, l'Union européenne, elle, se divise au point de perdre l'influence qu'elle avait acquise progressivement ces cinquante dernières années. En témoignent, après le retrait du Royaume-Uni, la crise politique et financière que traverse la France, les tensions internes qui déstabilisent l'Allemagne, la mise en place pour le moins difficile de la nouvelle gouvernance de l'Union, l'affirmation de

l'indépendance de l'Italie, de l'Espagne, des Pays Baltes par rapport aux autorités de Bruxelles.

Ce à quoi nous assistons depuis plusieurs mois est bien la dislocation, non officielle bien sûr, de l'Union et, de ce fait, sa perte d'influence à l'échelle planétaire. Un déclin d'autant plus inquiétant que, dans le même temps, les autres grandes puissances de la planète s'organisent sur le plan interne pour affirmer leur autorité et en tirer tous les avantages au plan international. Ce dont témoigne de façon indiscutable la guerre qui se déroule en Ukraine et que mène sans le moindre complexe la puissante Russie de Vladimir Poutine.

D'aucuns penseront et sans

doute même diront en lisant cette réflexion très personnelle que nous commettons une grave erreur en tenant ce raisonnement. Mais tout démontre, hélas !, que l'Europe perd lentement mais sûrement l'influence qu'elle avait acquise dans la communauté internationale en mettant fin, après la Seconde Guerre mondiale, aux divisions, aux conflits internes qui l'avaient déstabilisée, en créant une communauté diplomatique forte et cohérente, en imposant de ce fait sa puissance économique sur les marchés mondiaux. Une dérive que seule pourra stopper le renforcement de ses institutions et de sa diplomatie si elle parvient à resserrer les rangs.

S'il ne nous appartient pas de dire comment les dirigeants eu-

ropéens devraient s'y prendre pour inverser le courant interne qui divise aujourd'hui l'Union, il nous revient, comme cela revient d'ailleurs à tous les observateurs de la scène mondiale, d'écrire que cette inversion est désormais vitale pour tous les peuples du Vieux continent. Si, en effet, elle ne se produit pas rapidement, leur indépendance se trouvera menacée comme en témoigne la montée des tensions régionales.

Conclusion de tout ce qui précède : il est indiscutable que le destin de l'Union va se jouer sous nos yeux dans les mois et les années à venir et que ses dirigeants actuels porteront de lourdes, très lourdes responsabilités dans l'Histoire.

Jean-Paul Pigasse